



## AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2017/2018

I. RENTREE DES ELEVES : se reporter au document relatif à « l'organisation de la rentrée scolaire »

### II. CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : du vendredi 20 octobre après la classe  
au lundi 6 novembre au matin

NOEL : du vendredi 22 décembre  
après les cours du matin  
au lundi 8 janvier au matin

**ATTENTION : ECOLE FERMEE après les  
cours du matin – PAS DE CANTINE ET PAS  
D'ACCUEIL l'après-midi**

HIVER : du vendredi 16 février après la classe  
au lundi 5 mars au matin

PRINTEMPS : du vendredi 13 avril après la classe  
au lundi 30 avril au matin

ASCENSION : du mardi 8 mai après la classe  
au lundi 14 mai au matin

PENTECOTE : lundi 21 juin férié

ETE : vendredi 6 juillet après la classe

**ATTENTION : ECOLE FERMEE après les  
Cours du matin – PAS DE CANTINE ET PAS  
D'ACCUEIL l'après-midi**